

ARRETE n° 25-029

Portant nomination du Directeur à la Formation et à la Pédagogie Adjoint
en charge des études et de la vie étudiante

Le Directeur de l'Université de Technologie de Troyes,

Vu le Code de l'éducation, et notamment l'article L. 715-3,
Vu les statuts et le règlement intérieur de l'établissement.

Vu l'arrêté de la Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche du 1^{er} juin 2022
portant nomination de Christophe COLLET en qualité de Directeur de l'UTT à compter du
1^{er} septembre 2022.

ARRETE

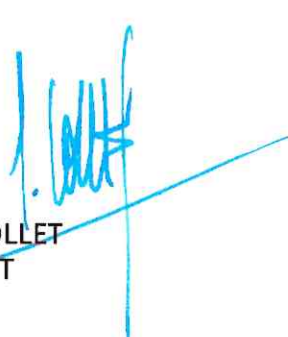
Article 1 :

Monsieur H. Murat AFSAR - Enseignant Chercheur, est nommé Directeur à la Formation et à
la Pédagogie Adjoint en charge des études et de la vie étudiante, à compter du
1^{er} février 2025 jusqu'au 31 décembre 2027, selon la lettre de mission jointe.

Article 2 :

Cette fonction relève du Titre III du Référentiel d'équivalence horaire : C-1-2-6.

Fait à Troyes, le 24 janvier 2025

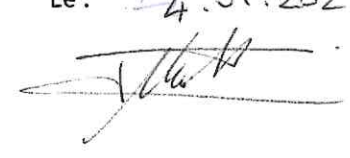


Pr Christophe COLLET
Directeur de l'UTT

Vu par l'intéressé

H. Murat AFSAR

Le: 24.01.2025



Original : Service des Affaires Juridiques

Copies : Intéressé

DRH

Diffusion générale : www.utt.fr